

## Assemblée générale de l'Interprofession des huiles et protéines végétales

# Bilan du plan de filière 2018-2022 : des avancées notables et trois défis à relever

*Paris, le 28 juin 2023 – Terres Univia, l'Interprofession des huiles et protéines végétales, a présenté aujourd'hui le bilan du plan de filière 2018-2022 en présence des représentants de l'Etat lors de son Assemblée générale. Conçu en 2017 dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, le plan « En route pour le « made in France » des huiles et protéines végétales » a été pensé par la filière en lien avec l'Etat pour répondre aux choix sociétaux et aux attentes alimentaires, et contribuer à la souveraineté du pays.*

*Après cinq années intenses de mise en œuvre des actions portées par ce cadre stratégique, le constat est édifiant : pour renforcer la filière oléoprotéagineuse française et la souveraineté alimentaire, l'engagement de tous les acteurs de la filière a permis de belles avancées malgré les aléas climatiques, la crise du Covid-19 et la pression exercée sur la compétitivité de nos cultures et sur les moyens de production. Les enseignements de ce 1<sup>er</sup> plan de filière ont aussi dévoilé les prémices d'une feuille de route pour poursuivre les efforts collectifs : pallier la fragilité des filières légumineuses, sécuriser les débouchés non-alimentaires des oléagineux et conserver une cohérence entre les politiques.*

### Plan de filière 2018-2022 : un bilan favorable

Le plan de la filière oléoprotéagineuse visait en premier lieu à préserver les investissements structurels, les gains de compétitivité et les acquis de la filière depuis 30 ans en particulier pour le colza. Il avait également pour objectif de dynamiser le marché et renforcer la compétitivité des cultures et de leurs débouchés en lien avec les attentes sociétales ; mais aussi de concevoir un engagement conjoint avec l'Etat. Ce plan a structuré, grâce à l'engagement financier de la filière et de l'Etat, les deux premières années d'**un plan protéines à la hauteur des besoins de l'alimentation**. Il a aussi permis de conduire les orientations complémentaires aux plans protéines, basées sur la nécessaire valorisation des co-produits des graines oléagineuses et des atouts de ces cultures : un plan ambitieux pour développer la capacité de transition énergétique française et des plans de transition agroécologique dans les bassins de production.

Durant cinq ans, **le plan de filière a mis en synergie plus de 80 actions** pour développer les oléoprotéagineux tant à l'amont qu'à l'aval de la filière, avec des travaux récurrents et des actions complémentaires appuyées par le Plan Protéines. **L'ensemble des actions est aujourd'hui sur les rails, permettant d'acquérir de nouvelles connaissances pour l'avenir de la filière ; chaque action servant un levier stratégique**. Par exemple, parmi les travaux finalisés :

- Pour renforcer la compétitivité des chaînes de valeur issues des oléoprotéagineux en favorisant le « produire et transformer en France » : le déploiement du carburant 100% végétal d'origine française (B100) dans les flottes captives et le transport ferroviaire, la création d'une plateforme commune unique en Europe avec les filières d'élevage et l'Etat pour conforter l'adaptation de l'offre à la demande en protéines pour le bétail, le développement d'une plateforme numérique interactive pour une diffusion massive des outils d'aide à la décisions et des outils d'analyse stratégique à destination des agriculteurs et des techniciens, l'accélération de l'innovation pour mettre sur le marché de nouveaux produits à base de protéines végétales...
- Pour valoriser le « produit en France » avec l'ensemble des acteurs de la filière et les consommateurs : la mise en place de normes de qualité pour les protéagineux, le renforcement des observatoires avec les partenaires de l'Interprofession pour le suivi de la qualité, des prix, des pratiques alimentaires...
- Pour conforter la durabilité de nos chaînes de valeurs, et développer une bioéconomie circulaire à bas carbone : le développement de programmes de R&D pour de nouvelles valorisations en chimie verte et la valorisation de la biomasse cellulosique...

« Notre filière a démontré qu'elle pouvait s'engager, aux côtés de l'Etat, dans la construction de solutions nouvelles en faveur de la souveraineté alimentaire française et de l'avenir du monde agricole. Le bilan très favorable du plan 2018-2022 illustre l'engagement et l'investissement financier réalisé par les acteurs pour construire la filière de demain. Les engagements pris ont été tenus ! Nous continuerons de nous investir pour développer notre filière, en comptant sur l'appui des pouvoirs publics et avec comme crédo notre souveraineté alimentaire. Mais il est tout aussi essentiel de mettre en cohérence les politiques afin de répondre simultanément aux défis de transition énergétique, alimentaire et agroécologique, » déclare Benjamin Lammert, président de Terres Univia.

### Trois défis à relever à horizon 2030

Les enseignements du plan de filière ont permis d'identifier **trois défis prioritaires à relever pour les années à venir afin de renforcer la filière française des huiles et protéines végétales :**

1. la fragilité des filières légumineuses qui nécessite des investissements conjoint filière-état en recherche, innovation de l'amont à l'aval, en terme de structuration des filières,
2. la vulnérabilité des débouchés non-alimentaires des oléagineux pourtant complémentaires aux débouchés alimentaires traditionnels,
3. les risques de perte de cohérence entre les politiques mises en œuvre (moyens de production, souveraineté, trajectoire de décarbonation...).

**Ces défis feront prochainement l'objet d'une nouvelle proposition de feuille de route de la filière oléoprotéagineuse.**

« Le travail engagé dans le cadre du plan de filière 2018-2022 est une étape. L'engagement de chacun ne doit pas fléchir, l'ensemble des acteurs du monde agricole doit poursuivre sa mobilisation pour développer « le made in France » pour les oléoprotéagineux. Le bilan présenté pointe du doigt les trois nouveaux défis qui doivent être relevés pour atteindre nos objectifs à horizon 2030, c'est-à-dire maintenir la sole oléagineuse et doubler la sole légumineuse. Cela requiert un nouveau travail concerté avec les pouvoirs publics : il nous faut à présent renforcer les filières légumineuses françaises, pérenniser les débouchés oléagineux non-alimentaires et mettre en cohérence les politiques engagées », ajoute Benjamin Lammert.

### 2022, une année riche en actions menées au bénéfice des professionnels

L'Assemblée générale de l'Interprofession a également dressé le bilan des actions menées en 2022 par Terres Univia, l'Institut technique Terres Inovia et le Fonds d'Action Stratégique des Oléoprotéagineux (FASO) géré par Sofiprotéol. En particulier, les rapports d'activités font état des **avancées réalisées dans le cadre de la 2<sup>e</sup> et dernière année de Cap Protéines**, le programme d'amorçage de 2 ans de recherche-développement-innovation du Plan Protéines, piloté par Terres Inovia et l'Institut de l'Elevage Idele, ou bien encore la mise en place de la stratégie de la filière en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations.

**Ce bilan représente une mobilisation des dispositifs interprofessionnels pour l'intérêt général de l'ordre de 38,9 millions d'euros**, composé de 21,2 millions d'euros de CVO et de 17,7 millions d'euros de financements complémentaires additionnels (publics et privés).

Télécharger  
le rapport d'activité 2022  
de Terres Univia  
[ici](#)

Télécharger  
le rapport d'activité 2022  
de Terres Inovia  
[ici](#)

Télécharger  
le rapport d'activité 2022  
du FASO  
[ici](#)

#### A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et des protéines végétales. Elle regroupe les principales associations et fédérations professionnelles de la production, la commercialisation, la transformation et l'utilisation des oléagineux et des plantes riches en protéines. Ses missions : la connaissance des productions et des marchés, la promotion de la filière et de ses produits, le pilotage des dispositifs de qualité, le soutien aux actions de R&D, l'organisation des pratiques professionnelles et la diffusion de ses connaissances auprès des professionnels. [www.terresunivia.fr](http://www.terresunivia.fr)



Contact presse : Cécilia Derrien - [c.derrien@terresunivia.fr](mailto:c.derrien@terresunivia.fr) – Tel : 07 86 08 76 74